



15/16 novembre 2007
IUT DE PARIS V
143 AVENUE DE VERSAILLES
75016 PARIS

" Le Cadre européen commun de référence pour les langues - Enjeux, pistes et ouvertures "

organisé par l'APLIUT

Objectifs de la formation

Découvrir le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (document élaboré par le Conseil de l'Europe) et ses incidences sur l'enseignement des langues vivantes en IUT et s'interroger sur les stratégies d'enseignement et d'apprentissage d'une langue, sur le contrôle des connaissances et sur l'évaluation.

4 Intervenants :

Ian Bell (didacticien et concepteur de tests de certification en langues pour la London Chamber of Commerce and Industry)

Gail Taillefer (Professeure d'anglais, Université des Sciences Sociales Toulouse I. Ses travaux et son enseignement portent sur le transfert des compétences langagières de la L1 vers la L2 ainsi que sur le domaine interculturel. L'aspect stratégique de ces questions est au cœur de sa démarche, comme l'est la question de la politique linguistique institutionnelle et européenne)

Claire Bourguignon (Agrégée d'anglais, maître de conférences, HDR en didactique des langues, à l'IUFM de l'académie de Rouen, ses recherches portent sur l'enseignement et l'apprentissage des langues dans une perspective actionnelle, sur l'évaluation des compétences en langue)

Josiane Hay (Maître de conférences, Université Joseph-Fourier Grenoble 1, recherches et publications dans le domaine de la didactique de la langue de spécialité, utilise le Portfolio depuis plusieurs années)



Programme du séminaire CECR

Jeudi 15 novembre 2007

- 9h-9h15 :** Accueil des participants
- 9h15-9h45 :** Présentation des 4 intervenants au séminaire + distribution des cartes à jouer en préparation de la table ronde du vendredi...
- 9h45-10h45 :** Présentation générale du Cadre européen (bref historique, explication des différents niveaux, de A1 à C2, exemples de niveaux d'étudiants) par **Ian BELL**
- Pause café
- 11h-12h30 :** Une nouvelle approche didactique en termes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation des langues : l'approche communic'actionnelle, par **Claire BOURGUIGNON**
- Pause déjeuner (au restaurant universitaire)
- 14h-15h30 :** Le scénario d'apprentissage-action, ou la mise en oeuvre (un cas pratique) de l'approche communic'actionnelle, par **Claire BOURGUIGNON**
- Pause café
- 15h45-17h30** Comment élaborer son propre test de langue, en prenant les niveaux du Cadre comme références, par **Ian BELL**

Vendredi 16 novembre 2007

- 9h-10h30** Qui sommes-nous pour cadrer le *Cadre* ? Réflexions stratégiques sur notre propre tâche ; pistes pour avancer, par **Gail TAILLEFER**
- Pause café
- 11h-12h30** Présentation du Portfolio des langues, un outil permettant aux étudiants de réfléchir à leur parcours linguistique, de faire le point sur leur compétences en langues et de se fixer des objectifs à atteindre, par **Josiane HAY**
- Pause déjeuner (au restaurant universitaire)
- 14h-16h** **Table ronde** (avec les 4 intervenants) : Des mots pour le dire, kit terminologique de l'enseignant de langues



15/16 novembre 2007
IUT DE PARIS V
143 AVENUE DE VERSAILLES
75016 PARIS

" Le Cadre européen commun de référence pour les langues - Enjeux, pistes et ouvertures "

organisé par l'APLIUT
BULLETIN D'INSCRIPTION 2007

IUT DE _____

DEPARTEMENT ADHERENT : GEA - TC - SRC -- GACO - INF - GLT - STID - IC - OGP -

Assisteront au séminaire :

M., Mme, Mlle

Matière enseignée

adresse électronique SVP

INSCRIPTION : A RETOURNER AVANT LE : 19 octobre 2007

- 60 € pour les participants des départements ayant choisi l'abonnement complet ou "Jeune Département".
 385 € par séminaire et par participant pour les départements non abonnés.

Inscription non adhérent : **385,00 €** x =

Inscription adhérent : **60 €** x =

TOTAL € : =

Repas à régler sur place

Votre inscription sera réellement prise en considération dès réception de ce bulletin accompagné :

1) du bon de commande de votre IUT,

En cas d'annulation de l'inscription moins d'une semaine avant le séminaire, ou de non participation sans annulation, les droits d'inscription et de restauration resteront dus.

Retourner ces document à l'adresse ci-dessous :
OU PAR FAX 01 49 40 62 67

Date :
Signature du Chef de Département.